



UFC- QUE CHOISIR
233 Boulevard Voltaire
75011 PARIS

Vigny,
Le 15 septembre 2014

Objet : droit de réponse suite à votre article du 26 février 2014

Madame, Monsieur,

En date du 26 février dernier, vous informez vos lecteurs de la très mauvaise qualité de l'eau dans le secteur Vexin du Val d'Oise et plus particulièrement les communes desservies en eau potable par le SIEVA.

Nous tenons à vous apporter les précisions suivantes :

1. Les douze communes sont desservies à partir du même captage qui est la source de la Douée située à Aavernes.
De ce fait, comment pouvez vous affirmer une différence de qualité de l'eau entre toutes ces collectivités ?
2. En 2013, sur six analyses de pesticides, 4 dépassements ont été observés pour le désethyl atrazine. Les autres analyses (bactériologique, nitrates, fluor) étaient conformes.
3. Conclusion de l'ARS pour 2013 :
 - « En l'état, l'eau a toutefois pu être consommée sans risque pour la santé ».
 - Avis sanitaire global : « l'eau distribuée en 2013 a présenté une qualité bactériologique conforme aux limites réglementaires ».
« Concernant la qualité physico-chimique, les limites de qualité ont été respectées (nitrate, fluor), à l'exception des pesticides ».

« Compte tenu de l'ampleur limitée de ces dépassements, il n'a pas été nécessaire de prononcer des recommandations particulières. Toutefois, l'ARS a imposé un contrôle renforcé des pesticides dans l'eau ».

4. La dernière analyse de l'ARS en date du 22 juillet 2014 sur le château d'eau de Gadancourt, laisse apparaître un taux de déséthyl atrazine de 0.079 µ/l, pour un seuil maxi de 0.1 µ/l.
5. Pour votre information ;
L'OMS préconise un seuil maxi de 2 µ/l, alors qu'en France le seuil est de 0.1 µ/l, soit 20 fois moins.

Sachez enfin, que tous les élus des 12 communes sont très sensibilisés et vigilants sur la qualité de l'eau distribuée.

Notre syndicat met tout en œuvre pour améliorer la qualité de l'eau potable.

Nous vous demandons de faire paraître ce droit de réponse dans votre prochaine parution papier et sur votre site internet.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Président,
Monsieur Norbert LALLOYER
Et les membres du comité

Copie : Elus régions IDF et locaux/ média du Val d'Oise